

# **Jeunes Agriculteurs du Languedoc Roussillon et la FRSEA LR**

## **Un compromis plutôt qu'une véritable réforme**

Les Jeunes Agriculteurs du Languedoc Roussillon et la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Languedoc Roussillon « prennent acte » de l'accord sur la réforme de l'OCM vin conclu le 19 décembre par les Ministres de l'Agriculture de l'Union Européenne.

« Les demandes que nous formulons depuis de nombreux mois pour faire des contre-propositions aux projets inacceptables de Mme Fischer-Boel ont été en partie entendues. Nous avons notamment obtenu le maintien du système de droits de plantation actuel jusqu'en 2015, au lieu de la suppression en 2010 initialement annoncée dans le projet. Nous serons vigilants sur le devenir de ce dispositif au-delà de 2015.

En prévoyant une enveloppe financière affectée aux Etats Membres, la nouvelle OCM permettra à chacun de mener des politiques adaptées. Toutefois, le montant de l'enveloppe allouée à la France (280 millions d'euros en 2011) sera certainement insuffisant, lorsqu'on sait que la reconversion du vignoble en consomme déjà 40 %.

Compte tenu des orientations ultra-libérales du projet de la Commission, les JA LR et la FRSEA sont satisfaits du maintien de certaines mesures : traitement des prestations viniques, distillation de crise, outils de régulation de l'offre, aide à l'utilisation de moût concentré rectifié.

Ils regrettent cependant l'autorisation de la mention du cépage pour les vins sans indication géographique, même si un dispositif d'encadrement a été obtenu.

Les JA LR et la FRSEA préfèrent parler de « compromis » plutôt que de « véritable réforme ». Ils soulignent que « la nouvelle OCM élargit le champ d'intervention des interprofessions, et qu'en l'occurrence dans un souci d'efficacité, notre région devra enfin se mettre en ordre de marche. »